

JUIN 2013



■ Éditorial

Préparer l'avenir

Dans le journal municipal du mois de mars, nous avions mis l'accent sur les investissements structurants en cours et à venir dans les mois qui viennent (pôle de santé, rénovation des rues du centre ville, Foyer des Jeunes Travailleurs, rénovation d'un ancien bâtiment industriel pour soutenir le développement d'une entreprise, mise en culture maraîchage de 3 hectares dans le cadre d'un programme d'insertion, rénovation de la médiathèque, rénovation du quartier J. Prévert).

Les occasions de se divertir, culturelles, festives ou sportives, sont nombreuses et se multiplient dans le centre ville, au Grand-Turc, à la salle Rossolini ou au plan d'eau...

Toutefois, le devoir d'une municipalité et des élus qui la composent, c'est de réfléchir à l'avenir, d'imaginer avec les citoyens et les différents partenaires, des pistes d'actions pour la ville dans les dix prochaines années. C'est dans cet esprit que nous avons défini les compétences de la Communauté de Communes La Ferté-St Michel. Si ce travail est moins visible, car ne se traduisant pas immédiatement par des réalisations concrètes, il n'en est pas moins indispensable.

Nous pouvons rappeler brièvement toutes les réflexions en cours, que ce soit au niveau de la ville ou de la Communauté de Communes :

- Créer une structure de type centre social à l'échelle de la ville pour fédérer les énergies, soutenir les citoyens dans leur désir de participer à la vie locale et en inciter d'autres à s'impliquer.
- Accompagner en profondeur la réforme des rythmes scolaires. Nous avons préféré l'appliquer à la rentrée 2014 pour avoir un projet plus abouti et bénéfique pour les enfants.

– Étudier le devenir de friches industrielles et commerciales. Ce développement passe par la mobilisation de nouveaux espaces, mais pour que ce développement soit durable, il faut travailler à la réaffectation de bâtiments abandonnés et à une densification de la zone urbaine.

– Participer à la coordination des actions à l'échelle du Pays du Bocage. C'est dans cette logique que notre Communauté de Communes s'implique dans la réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale en coordonnant les plans d'aménagement des 3 pôles urbains Flers, La Ferté-Macé et Domfront.

– Préparer l'arrivée du numérique sur notre territoire, véritable autoroute de l'information, indispensable au développement de nos entreprises et des services.

– Répondre à un appel à projet de l'état « atelier des territoires », (15 sites retenus en France). Pendant un an, une équipe composée d'un architecte, d'un urbaniste, d'un géographe, d'un environnementaliste et d'un logisticien, « auscultera » la ville de La Ferté-Macé, dans son territoire. Elle pourra nous aider à réaliser une véritable feuille de route pour l'avenir.

Nous remercions tous nos partenaires institutionnels qui nous accompagnent dans ces réflexions, les services municipaux et intercommunaux qui se mobilisent, ainsi que les citoyens qui dans leur diversité s'impliquent également.

C'est grâce à la mobilisation de toutes ces énergies, que nous préparons l'avenir. ■

Jacques DALMONT,
Maire de La Ferté-Macé,

Président de la Communauté de Communes La Ferté-St Michel

■ Sommaire

► P. 1 ► Éditorial
► P. 2 ► Actualités
► P. 3 ► Finances de la ville et de la CDC
► P. 4 ► Éducation / Loisirs / Culture
► P. 5 ► Sports
► P. 6 ► Les projets municipaux
► P. 8 ► Patrimoine
► P. 9 ► Zoom sur des entreprises fertoises
► P. 10 ► Tribune de l'opposition et Infos pratiques
► P. 11 ► Des idées de loisirs
► P. 12 ► Retour en images

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : M. Jacques DALMONT, Maire de La Ferté-Macé

RÉDACTION ET CONCEPTION DU JOURNAL : Madame Séverine GOUAULT, chargée du développement économique et de la communication
Mme Annick JARRY, adjointe au maire

CONTACT : Service Développement Économique et Communication, tél. : 02 33 14 00 44

Ont collaboré à ce numéro : Les différents services et les adjoints

CRÉDITS PHOTOS :
Mme Séverine GOUAULT, Mme Annick JARRY, M. Michel LOUVEL, M. Jean-Luc LEVANNIER, M. Marc DECIMO, M. Guy FÉRON.

Dépôt légal à parution
Tirage à 3400 exemplaires

RÉALISATION / IMPRESSION :
Conception : Corine COUPRIT
Imprimerie Compétit Beauregard S.A. – La Ferté-Macé – tél. : 02 33 37 08 33
Papier 100 % recyclé.

actualités

■ L'aménagement numérique du territoire communal

« Voilà quelques mois j'ai pris, avec la ville de La Ferté-Macé, l'initiative, de proposer à plusieurs collectivités l'accueil d'un étudiant de l'École d'Ingénieurs Télécom-Sud-Paris afin de mener à bien une étude sur l'aménagement numérique du territoire et le déploiement du haut et Très Haut Débit. Après convention, l'étudiant Yong Zhou a été chargé, pour le compte de La Ferté-Macé, de la CDC du Pays Fertois et du bocage Carrougien de réaliser une étude d'aménagement numérique du territoire. Cette étude a été remise à chaque collectivité. Le 3 avril dernier les élus de la CDC La Ferté-St-Michel ont été invités à la présentation des principaux résultats de l'étude.



Le diagnostic des infrastructures existantes a mis en évidence un axe de fibre optique (Backbone) qui alimente le central téléphonique de la ville. De nombreux sous-répartiteurs sont présents sur le territoire et en périphérie de ville. L'étude a révélé que si les habitants en centre ville ou proche du centre ville sont plutôt bien desservis, il reste plusieurs zones, notamment au sud, où les débits apparaissent insuffisants (inférieur à 2 mégabps voire nettement moins). Par ailleurs les besoins à venir notamment pour les entreprises vont considérablement augmenter. Il convient donc d'anticiper ces besoins. Du plus minimalistes au plus ambitieux, l'étude propose 4 scénarios de déploiement du Haut et Très Haut Débit (THD) sur le territoire et le coût pour chacun d'eux (de 500 K€ à 1500 K€). Cette étude s'inscrit parfaitement dans le cadre du Plan Numérique Ornais (SDAN version 2) qui a été voté le 22 mars dernier par le conseil général.



Elle préconise d'une part une montée en débit sur le territoire et, d'autre part, un raccordement en fibre optique de sites stratégiques. Le scénario de base propose de fibrer les sites prioritaires et les sous-répartiteurs qui y sont liés. Le scénario le plus ambitieux propose, en plus de scénario de base, de fibrer le plus grand nombre possible de sous-répartiteurs dès lors qu'ils sont éligibles à l'offre de montée débit de France-Télécom. Il s'agit à terme d'apporter au minimum 2 mégabps y compris dans les zones rurales. Des solutions alternatives à la fibre (Wimax ou Satellite) seront sans doute nécessaire pour répondre aux foyers les plus isolés ou les plus éloignés du central téléphonique ou du sous-répartiteur. Avec l'aide de la Région et du Conseil Général, il s'agit en effet d'amener, notamment par la fibre optique, le Très Haut Débit à des sites identifiés comme stratégiques : Zones d'Activités Économiques – Collèges, Lycées... – Établissements de santé, Établissements publics numériques (EPN)... Les collectivités peuvent aller plus loin et décider, par exemple, d'amener aussi du THD aux écoles primaires, médiathèque, cinéma, bibliothèque... ou à un équipement jugé prioritaire sur leur territoire. Les premiers sous-répartiteurs et sites stratégiques pourraient être fibrés au cours du premier semestre 2014.

Le Très Haut Débit est devenu un facteur d'attractivité et un enjeu de développement notamment économique pour nos territoires. Avec cette étude, La Ferté-Macé a pris une longueur d'avance. Il s'agit maintenant de s'emparer du sujet et de faire, avec les autres collectivités, les choix les plus judicieux en matière d'aménagement numérique de leur territoire. Le numérique, le THD est un levier pour l'avenir. Il s'agira donc dans les prochains mois de définir un plan local d'aménagement numérique en cohérence notamment avec les orientations du Département et de la Région.» Enfin, au-delà des infrastructures, il nous faudra développer les usages et les services notamment aux entreprises. Pour le Conseil Général, le Pays du Bocage et pour la Région cette dimension est primordiale. La ville l'a bien compris et les projets de zone numérique multiservices et de télé-centre sont déjà engagés. » ■

José COLLADO
Conseiller général du canton de La Ferté Macé.
Référent numérique CG61.

■ Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

La cohérence des politiques publiques ne découle pas de l'addition des demandes individuelles, mais d'une synthèse de l'ensemble pour assurer les conditions du développement. Il en est de même pour le développement d'un territoire. Les collectivités locales doivent se coordonner, une concurrence exacerbée n'étant pas un gage de réussite.

C'est à partir de ce constat que la loi de décembre 2000 et le Grenelle 2 de juillet 2010 ont instauré le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Ce schéma concerne l'urbanisme, l'habitat, les déplacements, les équipements commerciaux. Le SCOT doit contribuer à réduire la consommation d'espace. Il doit permettre de préserver les espaces affectés aux activités agricoles et forestières, d'équilibrer la répartition territoriale des commerces et services, d'améliorer les

performances énergétiques, de diminuer les obligations de déplacement, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de renforcer la préservation de la biodiversité et des écosystèmes. Ce SCOT va être obligatoire à partir de 2017.

Pour ce qui concerne notre territoire, le SCOT va être réalisé à partir des 3 pôles que constituent Flers, La Ferté-Macé, Domfront et représente un tiers de la population ornaise, une densité forte avec reprise de l'accroissement de la population depuis le début des années 2000. Les services du GIP-ADECO Pays du Bocage et de l'état (Direction Départementale des Territoires) viennent de réaliser un diagnostic démontrant que le Pays du Bocage constitue une entité géographique à part entière, un espace vécu. C'est une zone d'emploi et un bassin d'habitat, à l'écart des métropoles du Grand Ouest et des grands axes de communication, mais avec une activité industrielle forte, de niveau régional (industrie agroalimentaire, métallurgie, mécanique, services, équipementiers automobiles, industrie pharmaceutique). Il est structuré grâce à la présence d'entreprises nationales mais également avec un tissu de PME locales aux activités diversifiées.



La communauté de communes La Ferté-St-Michel s'inscrit dans cette volonté d'agir ensemble. ■

À noter

Pendant les travaux, les services de la bibliothèque demeureront assurés de manière différente. Une information sera donnée, en temps voulu, dans la presse. ■

■ Trois jeunes recrutés en contrat emploi d'avenir par la ville

Trois contrats « emploi d'avenir » ont été signés en février 2013 entre la ville et des jeunes âgés entre 18 et 25 ans : Amélie seconde le travail de la secrétaire du maire, Sofiana travaille dans le service éducation-jeunesse, tout particulièrement dans les écoles maternelles et le centre de loisirs. Ces deux jeunes filles sont suivies par la mission locale du Bocage représentée par son directeur Yannick Lerestif.

Le troisième Bastien, était déjà en contrat aidé (CAE) dans le service de la restauration municipale. En partenariat avec Cap Emploi (insertion professionnelle des personnes en situation de handicap) représenté par M. Fabien Lalos, délégué à l'insertion pour le secteur, La Ferté-Macé-Domfront, son contrat parfaitement réussi lui a permis de continuer en contrat emploi d'avenir.

Les objectifs de ces contrats pour les jeunes ont pour but d'améliorer leur niveau de formation, d'acquérir des compétences ; la collectivité se doit de les accompagner.



Ils sont donc encadrés par les responsables de service et suivent un plan de formation. Préparation de concours administratifs pour Amélie, préparation du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) puis ensuite le CAP petite enfance pour Sofiana et une mise à niveau pour Bastien sont à leur programme.

Ces contrats sont signés pour 3 ans : ce sont vraiment des emplois pour ces jeunes. ■

Budget 2013

de la commune de La Ferté-Macé

En préambule, il est nécessaire de revenir sur les différentes étapes qui ont permis la construction du budget pour 2013 de la Ville de La Ferté-Macé

1 – Les principales orientations du budget de fonctionnement primitif (BP) 2013 :

CHARGES

- Augmentation des charges à caractère général (chapitre 011) de 7 % (après 4 années de dépenses stabilisées) dûe au coût des énergies, des assurances et des nouvelles missions du développement économique / communication.
- Augmentation du budget consacré aux dépenses du personnel ne dépassant pas 3 %.
- Enveloppe consacrée aux subventions aux associations (hors associations conventionnées) en hausse de 2 %.

RECETTES

- Maintien du taux des impôts locaux.
- Baisse de la TEOM.
- Légère augmentation du produit fiscal lié à l'évolution des bases (1,8 %).
- Maintien de l'enveloppe produits et services et des autres produits de gestion.

2 – Le transfert des compétences de la ville de La Ferté-Macé vers la Communauté de Communes La Ferté-Saint-Michel :

- Aménagement de l'espace communautaire.
- Développement économique.
- Voirie communautaire.
- Logement social d'intérêt communautaire.
- Protection et mise en valeur de l'environnement.

3 – La réalisation du budget fonctionnement par chapitres :

	DÉPENSES		RECETTES
011 Charges à caractère général	1 507 352,00	002 Excédent antérieur reporté	
012 Charges de personnel	3 800 000,00	013 Atténuation de charges	75 400,00
65 Autres charges gestion courante	1 262 755,00	70 Produits et services	961 190,00
66 Charges financières	552 000,00	73 Impôts et taxes	2 745 438,00
67 Charges exceptionnelles	41 700,00	74 Dotations, subventions	2 667 154,00
68 Dotations aux amortissements	269 610,58	75 Autres produits de gestion	324 200,00
022 Dépenses imprévues	15 374,00	77 Produits exceptionnels	201 758,00
023 Virement section investiss.	733 150,03	042 Opérations d'ordre de transfert	348 300,00
042 Opérations d'ordre de transfert	252 111,39	7321 Attribution compensation	1 110 613,00
	8 434 053,00		8 434 053,00

La question que les contribuables fertois se posent : quelles conséquences pour leur fiscalité ?

La lecture du tableau ci-après montre que l'opération est neutre :

	Taux ville 2012	Taux Ville 2013	Taux CDC 2013	TOTAL 2013
Taxe habitation	28,29 %	16,69 %	11,60 %	28,29 %
Taxe foncier bâti	23,48 %	13,80 %	9,68 %	23,48 %
Taxe foncier non bâti	45,02 %	26,57 %	18,45 %	45,02 %

Débat d'orientation budgétaire 2013 de la communauté de communes La Ferté-St-Michel

Avant de présenter le budget 2013, permettez-moi de vous donner les grandes orientations

- le budget a été bâti sur les bases du projet présenté lors de la création de la nouvelle communauté de communes,
- la fiscalité professionnelle unique a été retenue afin d'obtenir à terme des dotations de l'état plus importantes.

Il est bien prévu à terme une communauté de communes élargie représentant le bocage sud, ANDAINE-BAGNOLES LA FERTÉ-MACÉ et tout le Pays Fertois. De ce fait, il faut bien penser à demain en termes de fiscalité pour des taux communs. Plus ceux-ci seront rapprochés avec les mêmes compétences, plus cela sera facile. Nous devons être innovants, positifs et réalistes.

Ce budget est bâti sur la confiance des 2 collectivités, La Ferté-Macé cède une grande part en termes de montant de sa fiscalité, en contrepartie elle recevra une compensation importante du fait notamment de la fiscalité professionnelle unique.

Saint-Michel a bien compris que des emprunts seront à souscrire pour réaliser les projets de cette communauté.

Étant donné le retard pris dans différents dossiers, nous savons tous que nous ne pourrons pas réaliser des pro-

jets présentés cette année. Il faut s'adapter selon les ressources et nos possibilités de remboursement d'emprunt et ensuite étaler dans le temps.

Nous allons donc prioriser avec les critères suivants :

- 1 – les opérations engagées,**
- 2 – priorité aux opérations industrielles ou commerciales avec des revenus et des emplois à la clef,**
- 3 – différer les travaux qui peuvent l'être sachant que des contraintes telles que des subventions en cours d'attribution nous obligent à accélérer certains dossiers, 2 exemples : le foyer des jeunes travailleurs et la rénovation de la tour 16 puis la rue de La Forge à St-Michel. Pour l'année 2013, nous devons impérativement commencer les travaux,**
- 4 – un autre élément est à prendre en compte, les emprunts bancaires possibles.**

Une fois cela dit : Les recettes de la nouvelle communauté de communes partent de taux commun sur les 2 collectivités.

Pour Saint-Michel, nous sommes partis du produit des anciens taux de la CDC du Pays fertois auquel nous avons ajouté la charge des nouvelles compétences transférées et ce quasi à l'euro près.

Dans le projet présenté en septembre 2012, Saint-Michel représente environ 5 % du budget global de la CDC soit environ 75 000 euros, c'est ce chiffre qui a été retenu et il représente environ 50 % du budget communal global de fonctionnement.

Cette hypothèse retenue, quel taux fixer pour trouver les recettes ?

Il nous fallait prendre la totalité de la fiscalité professionnelle et définir les taxes ménages : Taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti et fixer des taux qui évoluent équitablement car nous avions convenu que nous restions à fiscalité globale identique sur les 2 collectivités.

C'est de ce constat que nous sommes arrivés à des taux comme suit :

- 11,60 % pour la Taxe Habitation,
- 9,68 % pour le foncier bâti,
- 18,45 % pour le foncier non bâti. ■

Sylvain JARRY
Vice-Président de la CDC La Ferté-St-Michel.
Président de la Commission Finances.

« Instruire... c'est construire » clamait Victor Hugo.

L'année 2013 démarrait très fort dans nos écoles malgré des effectifs stables, le risque d'une fermeture de classe planait sur la maternelle Prévert tandis qu'une ouverture sur Charles Perrault n'était pas garantie... Ces facteurs de mécontentement ont amené de nombreux parents à exprimer leurs inquiétudes. Soutenus par les élus, les enseignants, ils se sont mobilisés et ont réagi avec détermination : 2 vœux étaient clairement évoqués, une ouverture à Perrault et le maintien des 4 classes à J. Prévert. Les arguments ont été entendus.

Mi-février, nous apprenions avec satisfaction que nos deux maternelles auraient bien, chacune, leurs 4 classes à la rentrée 2013. Merci à tous ceux qui se sont « battus » pour ce résultat positif en faveur de nos petits élèves.

Alors c'est avec enthousiasme que nous reprenions notre travail sur « les rythmes scolaires », conscients que le calendrier actuel (qui a déjà 4 ans) n'est ni approprié, ni favorable à la réussite scolaire.

En effet, une semaine courte de 4 jours, un nombre de jours de classe, le plus faible d'Europe (144 contre 187 en moyenne) et par contre, un volume horaire conséquent (864h/an contre 774 à 821 en moyenne par ailleurs), cette extrême concentration, source de fatigue, est préjudiciable aux apprentissages. On constate ainsi que les résultats des écoliers français se dégradent dans tous les classements internationaux.

C'est pourquoi le gouvernement nous soumet un projet ambitieux : une refondation du système éducatif... « penser la journée de l'enfant dans sa globalité ; penser l'école comme un lieu de vie et d'éducation (au-delà du lieu essentiel d'instruction) ».

En voici quelques éléments :

- des journées d'enseignement allégées de 30 à 45 minutes... temps qui va se retrouver le mercredi matin (ou le samedi par dérogation), donc 9 demi-journées de classe (24h / hebdomadaire),
- une heure pédagogique complémentaire pour venir en aide aux élèves les plus fragiles,
- une pause méridienne, d'au moins 1 h 30. Autrement pour compléter cette journée, des activités périscolaires (non obligatoires) mises en place par les collectivités qui doivent viser à favoriser l'égal accès de tous aux pratiques culturelles, sportives, artistiques...

Ces activités diversifiées, doivent s'articuler de la manière la plus cohérente possible avec le temps scolaire pour offrir aux enfants une continuité éducative. Il faut aussi conjuguer tout cela avec les contraintes des intervenants et l'emploi du temps des parents.

Pour relever ce challenge, avec une vue générale de notre « Territoire », un projet éducatif doit être établi en associant l'ensemble des acteurs qui peuvent intervenir... cela, afin de donner des axes cohérents, pertinents, épanouissants pour l'enfant, sans déstructurer « l'existant » mais en le valorisant.

La tâche est intéressante, motivante car on voit l'intérêt de l'élève/enfant. Aussi on va prendre le temps de préparer ce projet éducatif, comme il se doit, en tenant compte, non seulement des aspects organisationnels, des compétences mais également des incidences financières et le proposer alors pour la rentrée 2014. La réflexion, les concertations sont engagées et elles vont pouvoir s'étendre, se prolonger. Il va falloir ajuster les propositions, créer des synergies, s'assurer que « la musique » est concordante et monter un vrai projet ensemble.

Oui, nos élèves vont devoir patienter, mais n'oubliions pas que nos activités culturelles et sportives existent déjà pour tous, sur temps scolaire, financées par la Mairie et que le temps périscolaire est bien aménagé avec des animateurs compétents.

Mais peut toujours mieux faire, on sait « qu'investir dans la jeunesse » est une garantie de son épanouissement, de son émancipation, de son mieux être et d'un mieux vivre collectif. C'est bien notre intention de progresser. « L'éducation doit être au centre de toutes les stratégies de construction de l'avenir » nous dit bien, Joël de Rosnay. ■

Office fertois de la culture et des loisirs : « Une association... puis une autre »

Dans le but d'être en stricte conformité avec la législation, les élus ont souhaité que l'OFCL prononce sa dissolution volontaire. Cette décision pourrait être prise avec effet au 31 août 2013.

La situation actuelle : L'OFCL, association régie par la loi de 1901, accueille actuellement 460 adhérents de tous âges.

Les activités suivantes y sont proposées : musique, chorale, danse, poterie, arts plastiques, équitation. Le cinéma de La Ferté-Macé fait partie de ses activités. L'OFCL joue un rôle éminent dans la vie culturelle et de loisirs de la ville et du pays fertois.

Le projet : Les activités actuellement proposées seront toutes maintenues, dans des conditions matérielles et financières semblables. Le changement s'opérera seulement au plan administratif :

- Le centre équestre de LA PELERAS, en raison de sa situation au bord de la base de loisirs, sera logiquement rattaché au service « sports et loisirs » ;
- Les activités artistiques seront regroupées dans un pôle d'activités spécifiques ;
- Le cinéma présente une situation particulière. En effet, encouragé par les élus, un groupe de personnes bénévoles chevronnées, très attachées à

l'avenir du cinéma et à son rayonnement, a engagé la création d'une association qui prendra en responsabilité sa gestion, son animation, sa communication.

Ce projet, soutenu par la municipalité et la ligue de l'enseignement de BASSE-NORMANDIE, confortera le rôle culturel et de loisirs du cinéma, pour tous les publics.

La démarche : Depuis plusieurs mois, les personnes concernées par l'évolution de ces structures ont été associées à la réflexion et aux décisions : commission culture, CA de l'OFCL, bénévoles, salariés de l'OFCL, élus.

À compter du 1^{er} juillet 2013, l'association CINÉ-FERTE assurera le fonctionnement du cinéma dans la salle municipale de spectacles Gérard-PHILIPPE. Des conventions seront passées entre la ville et l'association. Elles permettront un usage ouvert de la salle à toutes les activités et manifestations qui s'y déroulent actuellement.

À compter du 31 août 2013 après les décisions prises par l'OFCL relativement à sa dissolution volontaire, ses activités seront municipalisées.

Au cours de cette période, les adhérents à l'OFCL seront informés individuellement des modalités de la rentrée de septembre 2013. ■

Escale

L'association ESCALE arrête ses activités. Devant ce constat, la commune souhaite reprendre en direct les animations proposées aux adolescents de la ville et aux habitants du quartier Jacques Prévert. Elles seront intégrées dans le projet d'une nouvelle structure d'animation sociale. Madame Lætitia FONTANIER a été recrutée à cet effet, elle est arrivée le 13 mai 2013 et nous vient de la région caennaise. ■

Les Jardins de Beauregard

Dans le dernier journal, on évoquait la « préparation » (automne 2012) par un groupe de stagiaires en insertion, d'un terrain, zone de Beauregard, destiné à devenir un jardin : potager et verger.

Cet espace (3 000 m²) est repris désormais par un groupe de 5 salariés en CAE, encadré par l'AIFR, qui, ce printemps l'a cultivé, planté, ensemencé. On peut y voir des « planches » alignées au cordeau, où des légumes variés et biologiques poussent et prospèrent, entretenus presque au jour le jour.

L'AIFR : association d'insertion de famille rurale prévoit même agrandir cette parcelle, arriver à 15 000 m², en ajoutant du terrain qui se trouve de l'autre côté de la route et permettre ainsi à une quinzaine de salariés polyvalents de s'associer au projet, avec l'objectif d'avancer vers la vie active.



Les produits cultivés pourront fournir à l'avenir, notre restaurant scolaire, voire plus.

Ainsi l'AIFR a pour mission d'accompagner des personnes en difficultés professionnelles ou au chômage, et de les aider à reprendre un rythme, à acquérir des compétences, des « savoir-faire » et des « savoir-être ». Elle propose cet accompagnement vers l'emploi grâce à des actions thématiques (ici c'est grâce au maraîchage) qui sont des supports d'activités sur lesquels s'appuient les formateurs. Chaque personne a un suivi individuel pour le conduire vers un projet professionnel.

Le retour à « la nature » a décidément de nombreuses vertus. ■

Visite du Jardin de Maryvonne et Serge Fleury

Dates à retenir en juin :

les samedi après-midi 14h-18h

les dimanche 10h-12h et 14h-18h.

Ces visites entrent dans le cadre de l'opération « tous au jardin » organisée par le gouvernement au printemps, à laquelle participe l'Association horticole du Domfrontais, présidée par Annick Morello, dont font partie Maryvonne et Serge Fleury.

L'association adhère à l'action entreprise par « Jardin Art et Soin » qui œuvre pour la création de jardins thérapeutiques dans les institutions médicales. Actuellement 150 jardins sont ouverts en France à des dates différentes et recueillent des dons pour aider au financement de ce projet.



Voici une description de ce jardin :

C'est un petit jardin qui paraît ample par la succession de scènes foisonnantes et de coins cachés qui se succèdent au fil de la promenade. Cheminements et structures conduisent vers des espaces aux ambiances différentes. Beaucoup d'arbres et d'arbustes de collection, adaptés à la taille du jardin et associés à de nombreux rosiers anciens, plantes grimpantes, vivaces diversifiées et bulbes de toutes saisons. ■



Sports

Championnat de France de swin en double

5, 6 & 7 juillet 2013

C'est en fanfare qu'une nouvelle saison a démarrée pour l'Association de Swin Fertois ! Cette année sera riche en animations car nous souhaitons profiter de cet événement pour vous montrer l'accessibilité de notre activité et les nombreuses différences avec le golf que tout le monde connaît.

Le Dimanche 31 mars a eu lieu la 1^{re} journée Challenge Interne.

Ce tournoi amical était ouvert aux joueurs licenciés mais aussi aux **pratiquants réguliers non licenciés**. Même si un classement est actualisé après chaque journée, le but premier était de se retrouver pour jouer tous ensemble en toute convivialité. Cette 1^{re} journée a vu la victoire du duo Cyril Duchemin / Claude Salles.

Rendez-vous était pris pour les 4 autres journées : 27 avril, 25 mai, 15 juin et 20 juillet.

DÉROULEMENT du Championnat de France

Les 168 meilleur(e)s joueur(se)s français(es) viendront en découdre pendant 3 jours de compétition acharnée. Un cheminement et une tribune vous permettront de suivre les parties les plus endiablées. Afin d'agrémenter votre visite, nous vous proposerons de multiples animations pour que cet événement soit une grande fête à La Ferté-Macé.

Vendredi 5 juillet : 1^{er} tour

Après-Midi : Découverte de La Ferté-Macé (Base de Loisirs, Musée du Jouet...). Soir : Barbecue géant sur le terrain.

Samedi 6 juillet : 2^{er} tour

Matin : Déjeuner aux tripes. Après-Midi : Marché du Terroir Randonnée pédestre (Centre-ville et circuit des Bornes Cavalières). Soir : Repas dansant animé par l'orchestre ATITA.

Dimanche 7 juillet : 3^{er} tour

Après-Midi : Initiation au swin-golf sur aire de jeu aménagée. 17 h 00 : Remise des récompenses suivie d'un cocktail de clôture. ■



Dates à retenir

Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 juillet : Championnat de France en double
Pour suivre l'aventure avec nous, rejoignez-nous sur [Facebook](#) Swin Golf La Ferté-Macé.



Programme des animations 2013 à la base de Loisirs

22 et 23 Juin

Triathlon

Samedi 29 Juin

Viking Beach Soccer

Tour

6 et 7 Juillet

Championnats de France de Swin Golf

Samedi 13 Juillet

Feu d'artifice

Dimanche 14 Juillet

Baptême nautique

Samedi 20 Juillet

Challenge interne Swin + résultats

Dimanche 21 Juillet

Concours de Pétanque

Samedi 27 Juillet

Baptême nautique

Dimanche 28 Juillet

Beach Soccer

Dimanche 4 Août

Baptême nautique

Dimanche 11 Août

Concours de Pétanque

Samedi 24 Août

Motocross (14h-Minuit)

Dimanche 25 Août

Hydro-modélisme

Samedi 7 Septembre

Course des incendiaires

13 et 14 Septembre

Festival de musique

Samedi 21 Septembre

Journée Sport, Santé

Dimanche 22 Septembre

Hydro-modélisme

Dimanche 13 Octobre

Cyclo-cross

We du 18 Octobre

Enduro pêche

Annie Goutte nous a quittés



Initiatrice de l'association Swin golf de La Ferté-Macé.

En 1991, un des plus beaux terrains de swin-golf de France était inauguré au-dessus du plan d'eau à La Ferté-Macé.

En 1993, sous l'impulsion d'Annie Goutte, une association sportive voyait le jour avec seulement sept adhérents. Elle en prenait la présidence et la conserverait pendant 15 ans.

Elle a su mener brillamment, avec son équipe qui s'est peu à peu étoffée, l'organisation de deux championnats de France en individuel à La Ferté en 1998 et 2002.

Elle s'est également investie à la fédération française de swin-golf à compter de 2001. Elle en sera la présidente entre 2005 et 2008. En 2009, elle devient trésorière puis secrétaire générale.

Mais sur le terrain, Annie a été aussi une redoutable compétitrice (elle n'aimerait pas ce qualificatif) puisqu'elle fut championne de France (catégorie S2F) à Montenois en 2000 et à Nantes en 2001. Elle termina seconde au championnat de France en 2002 à La Ferté-Macé et troisième en 2004 à Montenois.

Annie était connue de tous pour son courage, sa ténacité et ses formidables « coups de gueule ».

C'est une figure emblématique du swin, une personnalité hors pair qui nous quitte, et nous, joueurs de swin de France et d'Europe, ses enfants, la pleurons.

À la demande du Club Swin Golf, le maire proposera au prochain Conseil Municipal d'appeler le terrain : « Swin golf Annie Goutte ». ■

Arrivée de Guillaume Jeannet

Arrivée de Guillaume JEANNET au service sports et loisirs

Natif du Mans, âgé de 26 ans et titulaire d'un BPJEPS, activités gymniques de la forme et de la force au CREPS de Nantes en 2012, Guillaume JEANNET a rejoint le service sports et loisirs et assure la gestion de la salle de remise en forme.

Edwige CERISIER a rejoint l'équipe administrative du service sports et loisirs suite au départ d'Alain RAMON. ■



TRAVAUX DU CENTRE VILLE

Sous l'égide de notre nouvelle Communauté de communes La Ferté-Saint-Michel, les travaux ont commencé à la mi-mars. La rue de la Barre, tout d'abord, a fait l'objet d'une profonde transformation, tant au niveau des trajectoires de circulation que des éléments de réduction de la vitesse des véhicules.

Là où c'était possible, les trottoirs ont été élargis, permettant ainsi aux enseignes riveraines de bénéficier d'un espace mettant en valeur leur activité tout en permettant une circulation piédestre plus aisée. D'une manière générale, l'objectif d'inclure cette artère commerçante dans le cœur de ville est atteint.

La rue de la Teinture quant à elle est en voie d'achèvement. Son étroitesse ne procure pas les mêmes possibilités de réorganisation mais, là aussi, le maximum a été fait pour permettre à chacun d'y accéder dans de bien meilleures conditions, notamment par la suppression du dénivelé des trottoirs et le repositionnement des zones de stationnement. Du bonus pour l'activité du centre ville. ■

APRÈS



UN NOUVEAU MOBILIER URBAIN

Début juin, un nouveau mobilier urbain va être implanté sur le territoire communal : les planimètres.

Support créé pour optimiser la communication de proximité, les nouveaux planimètres sont équipés de deux faces d'affichage, une face publicitaire et une face destinée à la communication municipale. Vingt nouveaux mobiliers seront répartis pour annoncer le programme du cinéma Gérard Philipe, la saison culturelle et les animations organisées à la base de loisirs.

Ce mobilier offre un design très innovant qui permet de les intégrer de manières très esthétique en tant qu'équipement urbain au cœur et aux entrées de ville. Les entrées d'agglomération disposeront d'un plan de ville avec zoom sur le centre ville. ■



LE VAL VERT

Le foyer résidence pour personnes âgées, dit le Val Vert, a désormais 33 ans, la maturité ?

Disons, un âge « certain » pour un bâtiment qui nécessite au moins un petit lifting.

Son développement s'est fait en 2 temps : Une 1^{re} partie, a été construite par la SAGIM, et mise en fonctionnement en 1980, puis une 2^e, a vu le jour avec la SEMDEF quelques années plus tard (1988/1989) ; c'est cette construction qui a été rachetée par la SAGIM en 2003. Ce foyer était et est toujours géré par le CCAS qui en assure les charges comme tout locataire vis-à-vis de son propriétaire.

Les années passant, il a perdu un peu de sa « superbe », son aspect s'est terni, l'équipement a vieilli lui aussi, donnant un petit côté suranné. Mais il reste propre car il a toujours été très bien entretenu et il continue à apporter une réponse intéressante aux personnes encore autonomes qui veulent se rapprocher du centre ville, disposer de services (repas le midi, écoute, proximité...), se sentir moins isolées, bénéficier d'un accueil sécurisé, tout en étant indépendantes dans leur logement.

C'est pourquoi la municipalité a décidé de racheter cette structure : c'est désormais effectif depuis le 1^{er} janvier 2013. La ville versait environ la somme de 130 000 € de loyers par an à la SAGIM qu'elle va récupérer, tandis que le remboursement de l'emprunt s'élève à 70 000 € par an. Donc l'opération financière est positive. La ville a commencé à établir un calendrier de travaux qui vont non seulement le « relooker » mais apporter des améliorations dans les appartements.

Peinture et tapisserie des parties communes et toiture au dessus de ces salles, chauffage à faire évoluer, détecteurs de fumée (normes), robinets/mitigeurs de douche dans les salles d'eau...

Également depuis janvier, Mme Nicole Clément a été nommée animatrice/maîtresse de maison pour être au plus près des résidents, répondre à leurs préoccupations, proposer des activités, accueillir les « petits » nouveaux. Mme Moussay assure toujours la direction mais a désormais d'autres charges.

Oui, nos aînés méritent qu'on leur propose un environnement agréable, confortable, adapté, pour qu'ils puissent vivre dans de bonnes conditions, sereinement. C'est une solidarité intergénérationnelle, un respect que nous leur devons bien. ■



RÉNOVATION ET NOUVELLE IDENTITÉ DU QUARTIER JACQUES PRÉVERT

Depuis plusieurs mois, la Ville de La Ferté-Macé, en partenariat avec les Bailleurs sociaux (Orne Habitat et Sagim), la Direction Départementale du Territoire (DDT), le Conseil Régional de Basse Normandie et le Conseil Général de l'Orne, a confié au Cabinet ORPUS une mission d'étude qui a pour objectifs :

- de transformer le cadre et la qualité de vie par la rénovation et la démolition d'immeubles, l'aménagement paysager et la création de voies douces (piétonnes et cyclables).
- d'ouvrir le Quartier J. Prévert sur la ville en facilitant et en améliorant son accès.
- de donner une nouvelle identité à ce quartier en renforçant les services publics offerts et le caractère résidentiel des micro-quartiers qui le composent.

Arrivés au terme de cette réflexion, nous allons pouvoir lancer, à partir de 2014, une 1^{re} phase de travaux, en concertation avec les habitants du quartier :

1 opération : La démolition de l'immeuble « La Banane ». Elle va libérer un espace constructible et aménageable de 2 000 m²,

2 opération : La construction d'une voie nouvelle (depuis l'avenue de la Raillère vers la Tour 16, rue Pasteur). Elle va faciliter l'accès direct au « cœur du quartier »,

3 opération : La rénovation de la Tour 16, rue Pasteur. Elle va permettre d'accueillir le futur Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT), les Services Sociaux du Conseil Général de l'Orne et une partie du nouveau Centre Social Commun.

Cette 1^{re} phase de travaux sera suivie d'un ensemble cohérent de nouvelles opérations qui seront réalisées en fonction des moyens budgétaires disponibles.

Le Cabinet ORPUS propose un schéma directeur d'aménagement selon le plan suivant :

- rénovation progressive des immeubles, (et éventuelles démolitions),
- création d'une place centrale sans voitures autour

du centre d'animation Jacques Prévert, aménagement paysager, des espaces publics et des voies douces du quartier.

À l'issue de cette « requalification urbaine », c'est donc l'identité du Quartier Jacques Prévert et la qualité de vie de nos concitoyens qui seront fortement transformées. ■



LE GRAND TURC « FAIT TOILETTE ET GRANDIT »

Depuis plusieurs mois, le centre Culturel du GRAND-TURC est l'objet d'un travail de réflexion soutenu puisque le processus de sa restructuration est désormais acté et que les demandes de subventions sont constituées, après l'avis favorable du Conseil Municipal.

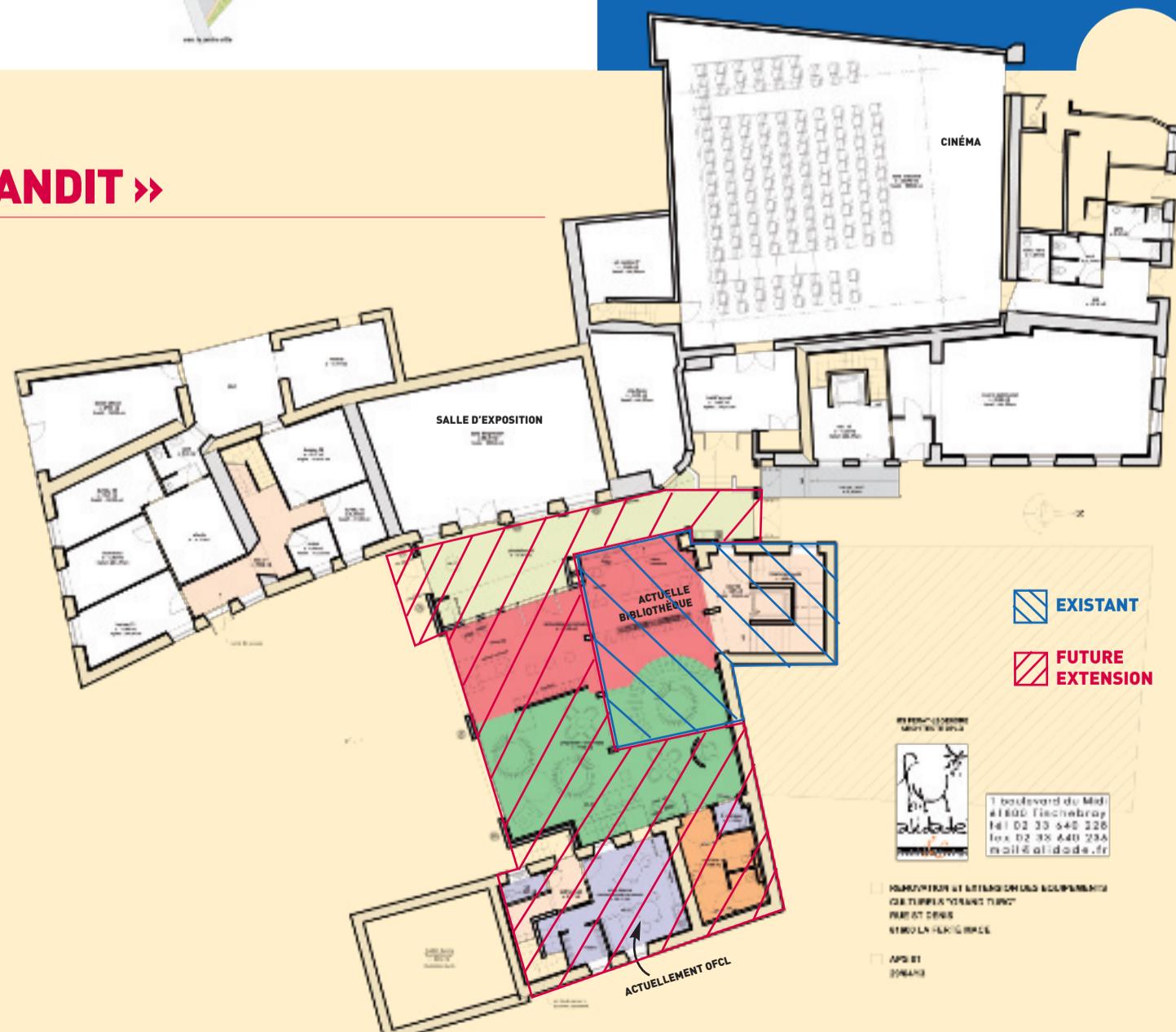
La première tranche de travaux concernera essentiellement :

- d'une part, l'aménagement d'un vaste espace d'accueil du public. Il sera commun à la médiathèque, à la salle d'exposition Jacques ROUSSEAU et à la salle Gérard PHILIPE. Un espace convivial y sera aménagé,
- d'autre part la restructuration de l'ensemble de la médiathèque assortie de son agrandissement très sensible, par une emprise sur la cour du centre culturel, permettra d'assurer un accueil et des services modernes et de grande qualité pour tous.

Au cours des travaux, dont le lancement est prévu en fin d'été, la bibliothèque sera installée dans des locaux disponibles en ville.

Les informations nécessaires seront données au public dès que les modalités du fonctionnement provisoire seront définies.

Quelques extraits de l'Avant Projet Sommaire, fournis par le Cabinet d'architectes, permettent d'apprécier déjà l'importance de l'engagement de la collectivité au service de la culture. ■



PROJETS SPORTIFS : DES ÉVÉNEMENTS DES ÉQUIPEMENTS

Des projets portés par la ville qui a beaucoup de bonnes raisons de soutenir la pratique sportive, véritable école de la vie en société.

Venez nombreux cet été profiter d'un beau programme estival à la Base de Loisirs du Lac (voir page 5).

Activités nautiques : Depuis le lundi 15 avril, le bâtiment voile est opérationnel. Un local fonctionnel qui s'insère bien sur le site et qui apporte de bonnes conditions de pratique notamment aux scolaires qui bénéficient de l'initiation voile dispensée par notre animateur-ville

La rénovation de l'ancienne piscine sera terminée fin mai : une belle salle d'escalade, des vestiaires, des sanitaires, un club-house pour la pétanque et en extérieur, un boulodrome. Ces travaux ont également permis de réhabiliter une entrée de ville.



La rénovation de la salle des Noisetiers, qui sera dédiée aux Arts Martiaux est le second volet de la réorientation du projet « salle multi-activités » (escalade, arts martiaux, gymnastique).



Réorienter pour réduire les coûts, réhabiliter des équipements existants et optimiser en ouvrant à tous les établissements scolaires.

Actuellement, la section gymnastique et les arts martiaux sont situés boulevard de Contades où les conditions d'entraînement ne sont pas confortables. La réalisation d'un dojo, salle des Noisetiers, nous permettra de libérer de l'espace boulevard de Contades afin de répondre à la demande de la gymnastique qui souhaite une salle plus spacieuse.

En attendant cet agrandissement, des travaux seront réalisés dès cet été pour permettre la pratique aux barres asymétriques en donnant de la hauteur sur toute une travée.

À l'ordre du jour du conseil municipal du 18 avril étaient inscrites deux délibérations en faveur du sport : demandes de subventions pour l'acquisition de différents matériels et pour la réhabilitation d'un bâtiment vétuste.

Notre équipe est à l'écoute des clubs et affirme ainsi sa volonté de mener une véritable politique sportive. ■



Les entreprises fertoises



« Zoom sur
une entreprise fertoise... »

Manuplast

Fondée en 1957 par M. Michel RAPEAUD, MANUPLAST s'installe en 1966 à Fimbrune. Elle est dirigée depuis septembre 2012 par Martin-Pierre RAPEAUD, Président Directeur Général.

Implantée sur un terrain de 4 hectares dont 7 000 m² de bâtiments, MANUPLAST s'impose par ses compétences reconnues dans la transformation des matières plastiques par injection ou par un procédé appelé extrusion-soufflage en continu, en 2D et 3D.

Spécialiste de l'extrusion soufflage



Ce procédé consiste à combiner la technique de l'extrusion avec celle du soufflage. Le tube extrudé (paraison) est enfermé dans un moule de soufflage (2 demi-coquilles ayant la forme désirée). La paraison présente un orifice à son extrémité, qui est pincée (là où sera l'ouverture finale du récipient). De l'air sous pression est ensuite insufflée dans la cavité par l'orifice afin de plaquer le tube déformable contre l'empreinte

refroidie et figer la pièce dans sa forme finale.

La société propose maquettes et prototypes, assure la maîtrise d'œuvre des outillages. Elle complète ses services par le parachèvement des produits (usinage, finition, sérigraphie, assemblages) et une logistique adaptée aux besoins de ses clients.

Le développement durable et l'environnement

Dès 2004, l'entreprise s'est engagée dans une démarche de développement durable pour limiter l'impact environnemental de ses activités, elle a cherché des solutions pour réduire ses consommations et maîtriser ses coûts. Dans cette perspective, elle a mis en place un plan d'économies d'énergie portant sur différents éléments de son système de production.

La matière première utilisée est issue du recyclage courant.

Les valeurs de l'entreprise

MANUPLAST emploie actuellement 82 personnes et 17 intérimaires. La direction a initié depuis 2012 la démarche managériale DECLIC et s'inspire des pratiques du lean-management.

Au-delà d'être un ensemble de méthodes, le lean-management repose sur le facteur humain et l'épanouissement de la personne. Le personnel travaille dans un état d'esprit orienté vers la diminution du gaspillage et des pertes (de temps, de matières, financières...). La motivation et la responsabilisation de chacun sont nécessaires afin de poursuivre un objectif de qualité.

Une clientèle diversifiée

La société dispose d'un panel clientèle diversifié : automobile, médicale, aéronautique, nucléaire, industrie chimique....

L'export représente environ 15 % du chiffre d'affaires vers des pays tels que l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni mais également les États-Unis et le Mexique.

MANUPLAST est une entreprise innovante aussi bien dans ses savoir-faire, ses produits, son organisation, son management... et fortement engagée dans la préservation de son cadre naturel, que vous pourrez apprécier lors de votre marche sur le chemin « vert fertois » qui vous donnera un aperçu aérien de cette splendide et atypique usine de Fimbrune. ■



« Zoom sur
une entreprise fertoise... mdp

Le cœur de métier de MDP est la fabrication de ressorts, de pièces de fixation, et plus largement le travail du fil métallique « dur » de diamètre allant de 0.10 à 15 mm ainsi que des lames ressorts en feuillard. Elle fournit des pièces selon les spécificités requises par ses clients.



MDP s'est installée dans les années 1970 sur le territoire communal, Monsieur Philippe CONNAN, directeur, a pris ses fonctions au sein de l'entreprise en 1984.

Il y a 8 ans, il prenait la direction de cette société et devenait actionnaire principal en 2011.

Dotée d'une clientèle essentiellement française (90 %), MDP est sous-traitant et fabrique aussi bien des pièces uniques que des grandes séries pour des secteurs d'activités tels que la bureautique, le ferroviaire, l'aéronautique, les produits cosmétiques...

Soixante personnes travaillent dans la société. Disposant d'un bureau de méthodes, de services administratifs et techniques, l'entreprise assure également la logistique pour ses clients.

Équipée de machines spécifiques à commandes numériques, telles que des torsionneuses, des enrouleuses, des machines à coulisseaux, l'entreprise peut travailler diverses matières comme l'acier, le galvanisé, l'inox, le laiton ou le bronze. ■

Activité mdp : bureautique, ferroviaire, aéronautique, produits cosmétiques...



tribune de l'opposition et infos pratiques

■ QUE FAIT-ON DES TONTES DE PELOUSES ?

Les beaux jours sont de retour et les tondeuses fonctionnent à plein régime. Avec elles se pose la question : que faire des déchets verts ?

Deux solutions :

- les emporter en déchetterie d'où elles partiront pour être acheminées vers Sées et devenir du compost,
- enlever le panier de votre tondeuse, la coupe (à condition qu'elle ne soit pas trop longue) s'éliminera d'elle-même.

Attention : de toute façon, ces déchets ne peuvent être déposés en sacs poubelle. Les agents collecteurs ne les ramassent pas.

■ ÉCLAIRAGE NOCTURNE DES BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIELS : CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JUILLET 2013

Depuis des années la ville a mis en œuvre l'extinction partielle de l'éclairage public sans que cela provoque de gêne importante ni d'insécurité supplémentaire comme on pouvait le craindre.

Un arrêté ministériel concerne désormais les biens privés. Les éclairages intérieurs de locaux professionnels sont éteints au plus tard une heure après la fin de leur occupation. Les façades des bâtiments, les vitrines de commerces ou d'exposition sont éteintes au plus tard à une heure du matin et jusqu'à 7 heures le matin (ou, si l'activité débute avant, au plus tôt une heure avant).

Évidemment des dérogations sont possibles les veilles de jours fériés et pendant les fêtes de Noël.

Pour mémoire, depuis juillet 2012, les publicités et pré-enseignes lumineuses doivent éteintes entre 1 heure et 6 heures du matin.

Les éclairages à détection de mouvement ou d'intrusion destinés à la protection des bâtiments ne sont pas concernées par cet arrêté.

Le Maire est chargé de veiller à l'application de cette réglementation.

Chacun comprendra que l'électricité comme toutes les énergies, doit désormais être consommées à bon escient : où il le faut et quand il le faut.

■ LE SALON DE L'HABITAT 2013

Inauguré par Jacques Dalmont Président de la CDC La Ferté-St-Michel et en présence de Joaquim Puéyo, Député, ce 25^e salon a tenu toutes ses promesses.

1 300 visiteurs ont participé au tirage au sort des différents lots dont le premier d'une valeur de 1 000 €, offert par la Communauté de Communes et un écran plat, offert par notre partenaire Tendance Ouest.

40 exposants ont montré leur professionnalisme et ont enregistré de nombreux contacts.

7 stands institutionnels le lycée des Andaines section bois, l'otsi avec son concours sur les rues fertoises, l'Adil, l'Ademe, le Sirtom Flers-Condé, le point information jeunesse, et celui de la nouvelle Communauté de Communes La Ferté-St-Michel. ont été apprécié des visiteurs avec de nombreuses demandes d'information.

Au-delà de ce constat, le salon de La Ferté-Macé est apprécié par les professionnels et par le public.

Si nous le comparons à ceux de Falaise et de Vire, celui de La Ferté-Macé est dans la bonne moyenne en nombre d'exposants et de fréquentation malgré l'organisation de manifestations semblables dans les 3 plus importantes communes de l'Orne.

Rendez-vous début février 2014 pour le 26^e Salon.

■ BABY-SITTING

Le PIJ et la mutualité française ont organisé le lundi 22 avril, une journée gratuite de formation autour du baby-sitting. Dix-huit jeunes filles âgées de 16 ans et plus étaient présentes. Le but de cette formation est de leur apporter des infos sur la conduite à tenir pour mener à bien cette mission particulière qui est bien un travail avec des droits et des devoirs.

■ TRIBUNE DE L'OPPOSITION : QUAND ON VOIT CE QU'ON VOIT...

L'ambiance délétère de la scène politique dans notre pays doit être dissipée pour que chacun revienne au vrai sens de l'action publique. Cela ne doit pas contaminer l'échelon local. La question de l'honnêteté des milieux politiques concerne la nation dans son ensemble, elle relève de la conscience morale de chacun de ses acteurs. C'est à la République d'y veiller. En tout état de cause cela n'est pas un enjeu pour la scène des communes.

Par contre ce qui doit être la clé de la crédibilité des élus à toutes les échelles, y compris à l'échelle communale, c'est l'honnêteté intellectuelle. Il n'est pas sain pour l'esprit public, il

n'est pas bénéfique pour l'intérêt local de se complaire dans des postures partisanes et stériles, dans des faux-semblants et des démarches biaisées. La mauvaise foi est un fléau dont il faut se garder.

À La Ferté-Macé nous souffrons suffisamment des discorde et des manœuvres liées à la sortie de la CCPF dont on connaît l'origine principale.

Nous, représentants de la minorité, continuons à refuser de nous placer sur ce terrain et nous avons depuis 2008 montré notre esprit de responsabilité.

Pour autant il ne faut pas voir de la malveillance et de la « basseesse » dans la moindre remarque, il ne faut pas dis-

qualifier par principe telle ou telle réaction critique. Il ne faut pas se dispenser d'informer sur ce qui interpelle nos concitoyens (la réforme des rythmes scolaires, le déroulement des travaux du centre-ville, la restructuration du centre culturel...) et de n'en faire état qu'une fois la décision prise.

Il y a bien assez de difficultés à traiter pour se dispenser de créer des clivages artificiels. Pour ma part, je ne m'engagerai pas dans ce genre de posture et j'achèverai ce mandat avec le même état d'esprit qui m'a guidé tout au long.

Pierre DEVALLOIS,
groupe « PROXIMITÉ ET ACTION
POUR LA FERTÉ-MACÉ »

Quelques-unes envisagent ensuite de passer le BAFA ou « devenir fille au pair ». Les participantes repartent avec des fiches pratiques, une liste de questions à poser aux parents et une attestation de présence.

Deux services municipaux : le Point Information Jeunesse et le service petite enfance s'associent pour proposer une liste de baby-sitters aux parents.

Vous êtes âgé de plus de 16 ans, vous souhaitez vous occuper d'enfants, le PIJ tient à votre disposition un dossier de candidature Parents, vous avez besoin de faire garder vos enfants ponctuellement à votre domicile, le service petite enfance dispose d'une liste de baby-sitters ainsi que des renseignements sur la rémunération, la législation qui encadre ce type d'emplois.

Renseignements au Point Information Jeunesse :

02 33 38 85 61

ou au service petite enfance : 02 33 14 00 41.

■ OUVERTURE DES CENTRES DE LOISIRS PENDANT L'ÉTÉ

LE CENTRE DE LOISIRS 3-6 ANS sera ouvert du 8 juillet au 2 août inclus de 7 h 30 à 18 h 30.

Rue Alexandre Lainé

Contact – Service éducation jeunesse :

Tél : 02 33 14 00 41

LE CENTRE DE LOISIRS 6-11 ANS est fermé en juillet et août.

LE ROCHER BROUTIN – VACANCES ET LOISIRS

Centre de loisirs du 8 juillet au 14 août 2013

Le Plein Fertois organise un Centre de loisirs dont le projet éducatif s'articule autour de cinq objectifs :

- Les vacances, lieu et temps de repos,
- les vacances, lieu et temps de détente physique,
- les vacances, moment privilégié pour l'expression,
- les vacances, moment privilégié pour la découverte du milieu naturel,
- les vacances, moment d'apprentissage de la vie en société.

Le site du Rocher Broutin, en bordure de la forêt des Andaines est un lieu idéal pour les enfants. Il permet de prendre des vacances au plus près de la nature, de s'initier aux richesses de l'environnement naturel par le jeu, la découverte de la forêt, la joie de s'exprimer, de se détendre avec d'autres...

Le Centre aéré est ouvert de 7 h 30 à 18 h 00, du lundi au vendredi. Il accueille les enfants de 6 à 13 ans.

Un car emmène les enfants chaque matin et les ramène chaque soir. Chaque midi un repas est servi aux enfants. Un goûter leur est fourni l'après-midi.

Pour accueillir au mieux les enfants, le centre du Rocher Broutin met à leur disposition des salles d'activités diverses, des ateliers, un poulailleur, un toboggan, une structure de jeux et un parc boisé de plus d'un hectare qui jouxte la forêt.

Quelques soirées sont organisées avec des petits groupes d'enfant, par âge, avec, pour les plus jeunes, une nuit sous tente à proximité du site et pour les plus âgés, 2 ou 3 nuits dans des lieux plus éloignés.

Renseignements : 06 02 23 92 89 (à partir du 27 mai 2013).

Les inscriptions se font à l'avance, à la semaine ou à la journée, à partir du 19 juin 2013, à la résidence du Val Vert, 4 rue d'Alençon à La Ferté-Macé. Les modalités d'inscription ainsi que les tarifs seront précisés sur un document qui sera distribué dans les écoles au cours des prochaines semaines.

■ HORAIRES DU CENTRE AQUATIQUE

Durant les vacances scolaires, le centre aquatique vous accueille aux horaires suivants :

Lundi	12 h 00 – 18 h 30
Mardi	14 h 00 – 18 h 30 / 19 h 30 – 22 h 00
Mercredi	14 h 00 – 18 h 30
Jeudi	12 h 00 – 18 h 30
Vendredi	14 h 00 – 18 h 30 / 19 h 30 – 22 h 00
Samedi	14 h 00 – 18 h 30
Dimanche	9 h 00 – 12 h 30 / 14 h 00 – 18 h 30

Évacuation des bassins 20 minutes avant la fermeture.

Renseignements : 02 33 30 80 82

<http://paysfertois.over-blog.com>

■ UN NOUVEAU DISPOSITIF PROPOSÉ PAR L'UCIA : LES CHÈQUES CADEAUX

L'union Commerciale Industrielle et Artisanale de La Ferté-Macé propose des chèques cadeaux utilisables chez les commerçants fertois. Ces chèques sont vendus aux comités d'entreprises, directeurs de sociétés locales mais aussi aux particuliers qui le désirent. L'objectif de cette opération vise à contribuer au développement économique local en soutenant le commerce de proximité. D'un montant maximum de 152 €, ils sont exonérés de charges fiscales et peuvent être utilisés chez tous les commerçants adhérents dont l'offre commerciale est variée. La valeur varie de 10 € à 50 €.

Un cadeau original : offrez des chèques cadeaux !

Pour tous renseignements : UCIA de La Ferté-Macé (02 33 37 10 97) – ucia.lafertemace@orange.fr

■ LE CO-VOITURAGE

Régulier ou occasionnel, ce mode de transport offre de nombreux avantages : diminution du coût du voyage, réduction du trafic automobile, diminution de la pollution... Encore méconnu, le covoiturage est praticable à la ville ou à la campagne, pour les salariés ou les étudiants, il suffit de s'organiser pour faire circuler l'information et les propositions des uns et des autres afin de faciliter la mise en contact.

Deux sites gratuits et accessibles ont été mis en place par la Région Basse-Normandie et le Département de l'Orne et s'adressent à tous publics :

www.covoiturage-basse-normandie.fr
[ou www.covoiturage.orne.fr](http://www.covoiturage.orne.fr)

■ ATTENTION AUX FUITES D'EAU !

En cette période de relevé des comptes, il est vivement recommandé d'attirer l'attention des consommateurs afin de les inciter à être plus vigilants quant à la possibilité de fuites d'eau sur les installations. Les fuites d'eau ne sont pas toujours visibles, la meilleure façon de détecter une fuite est de surveiller la consommation de son compteur.

Quelques conseils :

- Ne pas laisser couler inutilement le robinet ou la douche.
- Adopter un stop douche ou un réducteur de débit à placer sur vos robinets.
- Récupérer et utiliser l'eau de pluie pour le lavage de la voiture, le jardinage.

Des gestes simples peuvent réduire de 20 à 30 % votre facture de consommation d'eau !

■ MODIFICATIONS DES HORAIRES DES SERVICES MUNICIPAUX DURANT LA SAISON ESTIVALE

• LE SERVICE PETITE ENFANCE sera fermé du 29 juillet au 16 août 2013 inclus.

• LE SERVICE POLICE MUNICIPALE sera ouvert durant juillet et août, tous les jours, de 8 h 15 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 30.

• LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE prendra ses quartiers d'été à l'accueil, au rez-de-chaussée, à partir du samedi 6 juillet au samedi 31 août inclus.

Horaires : mardi – jeudi – vendredi de 14 h à 18 h
mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Samedi de 10 h à 12 h.

Consultation de la presse, connexion internet, sélections des bibliothécaires.

■ COMMUNIQUÉ

La Caisse d'Allocations Familiales de l'Orne vous informe que la permanence de La Ferté-Macé est fermée au public durant les vacances scolaires.

■ SITE INTERNET DE LA VILLE

Le site internet de la ville est actuellement en refonte, le nouveau site sera mis en ligne dès le 1^{er} juillet 2013.

Il est également prévu l'ouverture sur les réseaux sociaux FACEBOOK et TWITTER.

Internet : lafertemace.fr

Facebook : facebook.com/LaFerteMace

Twitter : twitter.com/FerteMace

■ OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES 2013

Durant votre absence en juillet et/ou en août, les services de police et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier du service « opération tranquillité vacances 2013 », vous devez vous inscrire avant votre départ en complétant le formulaire de demande individuelle accessible en ligne sur le site du ministère de l'Intérieur. Une fois daté et signé, ce document est à remettre à votre commissariat de police ou à votre brigade de gendarmerie. En cas de retour imprévu ou de modification de la durée de vos congés, le ministère rappelle de ne pas oublier de prévenir votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie. Le ministère dispense également en ligne quelques conseils afin de limiter au maximum les risques de cambriolages (vérifier l'état des serrures, faire passer un voisin ou un ami, ne pas laisser trop longtemps le courrier dans la boîte aux lettres, renvoyer les appels téléphoniques...).

retour en images

Samedi 2 mars



Le soleil était au rendez-vous pour cette 23^e course à pied de printemps autour du lac de La Ferté-Macé. Cette compétition organisée par le Jogging d'Andaine était ouverte aux licenciés ou non, aux jeunes comme aux adultes. ■

Du 1^{er} au 30 mars

Exposition de photos, « Trouble » de Fred Desmots, en collaboration avec l'office départemental de l'Orne, salle Jacques-Rousseau. ■

Mardi 19 mars



Commémoration du 51^e anniversaire du 19 mars 1962 « date du cessez le feu » en Algérie. ■

Samedi 30 mars

Bien emmitouflés car il avait neigé le matin, environ 200 enfants accompagnés de leurs parents ont participé à la **chasse aux œufs** organisée autour du lac par la municipalité. ■

Du mardi 2 au samedi 20 avril



Exposition « matière et couleur », salle J.Rousseau de photographies et de sculptures. Roger Bidault a présenté de nouvelles œuvres et une nouveauté : la macrophotographie. Jacky Réquena travaille la soudure sur métal et imagine des sculptures à partir d'objets de récupération. C'est toujours avec grand plaisir que nous accueillons ces deux amis. Beaucoup de visiteurs, Roger et Jacky remercient toutes les personnes qui sont venues admirer leurs œuvres. ■



Jeudi 11 avril

Inauguration de l'hélistation en présence du Docteur Henry, responsable du Samu de l'Orne. D'Alençon où est basé l'hélicoptère, il faut 12 minutes pour rejoindre La Ferté-Macé. C'est donc une amélioration de la qualité des soins au bénéfice du malade. ■

Dimanche 14 avril



Prix de la municipalité. Course cycliste organisée par le vélo-club fertois. 78 cyclistes ont pris le départ. ■

Vendredi 19 avril



Près de 500 écoliers ont défilé dans les rues de la ville lors du **carnaval des écoles** qui s'est terminé par un grand feu médiéval. Le thème retenu cette année était le moyen-âge afin que les costumes puissent être utilisées pour la grande fête médiévale qui a eu lieu le 18 mai. ■

Dimanche 5 mai



Marché aux fleurs organisé par l'UCIA avec cette année sept fleuristes et pépiniéristes venant de La Ferté-Macé et des alentours. Une exposition de voitures anciennes était également présente sur le parvis de l'église. De plus les promeneurs ont pu contempler sous le marché couvert une exposition de bonsaïs et une construction du rail miniature. ■

Samedi 4 et Dimanche 5 mai



60 Anglais de la ville **jumelée de Ludlow** ont séjourné à La Ferté-Macé. Une nouveauté : les Britanniques ont exposé des peintures avec les élèves de l'Université Inter Ages. ■

Mercredi 8 mai



Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 et Journée des Déportés.

Rassemblement place de l'Hôtel de Ville et cérémonie au Monument aux Morts. ■

Du jeudi 9 au samedi 11 mai



40^e exposition internationale du Meccano, salle Guy Rossolini. Plus de 1 000 visiteurs, Bernard Guittard, Président national du Club des Amis du Meccano, présente à Joaquim Pueyo, Député Maire d'Alençon, et à Jacques Dalmont, Maire de La Ferté-Macé, une des nombreuses pièces réalisées par les 96 exposants. ■

Week-end du 9 mai



34 Allemands de Neustadt ont été accueillis au centre Jacques-Prévert par 18 familles fertoises et le maire, Jacques Dalmont, autour d'un pot d'accueil. ■

Mardi 14 mai



Vernissage des travaux effectués par les étudiants de l'Université Inter Ages dans les disciplines artistiques ; un document calligraphié d'une citation de Marc Aurèle a été remis à M. le Maire. ■

Samedi 18 mai

Grande fête médiévale et festival des jeux traditionnels en bois : échiquier, jeux de quille, corde à sauter... ■

